

PREFECTURE DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Secrétariat général
pour les Affaires Régionales

LE PREFET DE LA REGION NORD - PAS-DE-CALAIS
PREFET DU NORD
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

ARRETE
portant inscription sur l'inventaire
supplémentaire des monuments
historiques de la chapelle de
l'Hôtel-Dieu de MONTREUIL-
SUR-MER (Pas-de-Calais)

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 mars 1924 modifié par le décret n° 61-428 du 18 avril 1961 ;

Vu le décret n°82-390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des Préfets, Commissaires de la République de région ;

Vu le décret n°84-1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;

Vu le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 juin 1999 portant formation de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites ;

Vu la commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 4 mai 2000 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-sur-Mer fondé au XIIIème siècle présente un intérêt au point de vue de l'histoire et de l'histoire de l'art en raison de la qualité de son architecture gothique restaurée au XIXème siècle par Clovis Normand, suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

ARRETE

Article 1^{er} : Est inscrite en totalité la chapelle de l'Hôtel-Dieu, située place Gambetta à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), sur la parcelle cadastrale AD 376 d'une contenance de 46 a, appartenant au Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer (C.H.A.M).

Le C.H.A.M est un établissement public de santé procédant du Centre Hospitalier du Pays de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Général de Berck-sur-Mer, par arrêté préfectoral du 30 octobre 1991. Le siège social est situé 3 rue des Juifs, 62 170 Montreuil-sur-Mer.

Le C.H.A.M est propriétaire de la chapelle de l'hôtel-dieu suivant un acte dévolutif passé devant Maître DESOTER, notaire à Montreuil-sur-Mer, Grand'Place, le 3 mars 1993, et publié au bureau des hypothèques de Montreuil-sur-Mer le 23 mars 1993, volume 1993 p N° 1100.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune, et aux propriétaires, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

